le Fab'lab de La Pagaille — RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Ce lieu est un espace partagé de fabrication, de réparation, d'expérimentation et de transmission de savoir-faire ouvert aux habitant·es du territoire.

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouverture en autonomie (sur autorisation)
MARDI ET VENDREDI
de 13h à 18h

Ouverture accompagnée
MERCREDI de 14h à 18h **ET SAMEDI** de 10h à 14h

Les valeurs du Fablab de la Pagaille

- **Économie circulaire** ⏩ favoriser la réparation avant le remplacement
- **Réemploi** ⏩ encourager le réemploi des matériaux et objets
- **Sobriété des ressources**
- **Coopération** ⏩ permettre l'apprentissage entre pairs, documenter et partager les connaissances produites dans le lieu
- **Inclusion** ⏩ rendre accessibles les outils et les savoir-faire au plus grand nombre
- **Émancipation par le faire** ⏩ développer l'autonomie technique des usagèr·es
- **Partage des connaissances** ⏩ promouvoir l'intelligence collective

---

Règles d'usage et de sécurité

1. Conditions d'accès

- adhésion à prix libre au FabLab ;
- signature du règlement ;
- respect des consignes de sécurité ;
- *pour les usages autonomes* : validation par l'équipe du Fablab, à travers un formulaire adressé à fablab@la-pagaille.org et une rencontre en personne ;
- *pour les mineurs :* accompagnement par un responsable légal ou autorisation spécifique

2. Sécurité

✅ **Consignes**

- *sécurité générale :* respecter les consignes affichées, utiliser les équipements conformément à leur destination et porter les équipements de protection individuelle requis ;
- maintenir son poste de travail propre et dégagé ;
- signaler immédiatement toute anomalie ou incident ;
- *à la fin :* nettoyer son poste de travail, ranger les outils utilisés et évacuer ses déchets dans les contenants adaptés ;

⚠️ **Chaque utilisation de machine doit être consignée sur la feuille d'émargement, dont chaque case doit être remplie** (nom et prénom, jour, heure, machine, projet, incident).

⛔ **Interdictions**

- *sécurité générale* : utiliser une machine sous l'influence d'alcool, stupéfiants ou médicaments altérant la vigilance, neutraliser un dispositif de sécurité, utiliser un équipement sans autorisation préalable;
- emprunter le matériel du Fablab ou le sortir des locaux
- laisser une machine fonctionner sans surveillance (sauf autorisation spécifique pour projet long)

⚠️ **Tout accident, même mineur, doit être signalé immédiatement à un responsable.**

3. Usage

✅ **Ressources**

- prioriser l'utilisation de matériaux récupérés et de ressources disponibles localement, utiliser les matériaux de manière raisonnée afin de limiter le gaspillage ;
- privilégier la réparation, la réutilisation et la prolongation de la durée de vie des objets ;

Les matériaux spécifiques utilisés par les machines du Fablab sont mis à disposition (vinyle, fil à broder, etc...) et fonctionnent à prix libre : chaque utilisateur·ice est invité·e à contribuer, selon ses possibilités et ses usages, au financement des consommables nécessaires.

⚠️ Pour les filaments pour l'impression 3D, le prix est fixé au poids de l'impression: 3ct/g.

Un inventaire limité provenant du réemploi est mis à disposition pour les autres matériaux comme le bois, le textile, etc. Les utilisateur·ices sont donc aussi invité·es à amener leur propre matériel pour leurs projets personnels.

✅ Partage des connaissances

- documenter ses réalisations, partager les méthodes utilisées, transmettre ses connaissances aux autres membres, contribuer à la mémoire collective du lieu.

⏩ Concrètement, chaque création effectuée dans le Fablab doit être documentée dans le classeur à projet afin d'assurer une bonne transmission entre les utilisateur·ices.

⛔ Usages interdits

- la revente d'objets produits lors de l'utilisation des machines du Fablab par des utilisateur·ices externes ;
- les activités contraires à la loi, la fabrication d'armes ou de composants d'armes, la fabrication d'objets dangereux ou destinés à nuire, les projets portant atteinte aux personnes ou à l'environnement ;
- toute utilisation commerciale non autorisée des équipements du Fablab.

⏩ La direction de La Pagaille se réserve le droit de refuser un projet incompatible avec les valeurs ou les objectifs du lieu.